



Conseil communal de Gimel

**Conseil communal de Gimel**  
**Séance du lundi 13 février 2017**  
**A 20h15 au foyer de la grande salle**

Présidence : M. Alain Bussard, Président

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Excusés : MM Sébastien Debonneville, Jean-François Jacot, Eric Marchese, François Marti, Christophe Pasche, Stéphane Pichon, Jean-Marie Renaud, Pascal Renaud.

Absent : M. Guillaume Saouli

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2016
2. Communication du bureau
3. Préavis N° 12-2016 : « Plafond d'endettement 2016-2021 » - rapport de la commission des finances
4. Préavis N° 01-2017 : « Règlement communal sur la distribution de l'eau (révision) »
5. Préavis N° 02-2017 : « Vestiaires abris PC – Projet d'assainissement »
6. Informations de la Municipalité
7. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

**1. Adoption du PV du 2 décembre 2016**

Sylvie Judas : en page 3, ce n'est pas un fond qui a été fixé pour 2020 mais un *projet d'investissement*.

Le PV, avec la modification apportée, est accepté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.



## 2. Communication du bureau

- Remerciements par courrier du Téléthon pour le don de Fr. 900.- provenant des jetons de présence de la séance du 2 décembre. Ce soutien permet, entre autres, l'accompagnement des malades, et le développement d'outils de diagnostic.
- Une fin d'année 2016 et un début d'année 2017 riches en manifestation : « Les Fenêtres de l'Avent », un concert d'orgue, la venue du Père Noël. Le président remercie l'ADIG pour l'organisation de ces événements.
- Le Téléthon à la caserne des pompiers : a permis la dégustation de cette fameuse raclette médaillée. Bravo aux organisateurs
- La Fanfare de Gimel : a orchestré avec maestria les festivités de fin et de début d'année. Son concert annuel, le repas du réveillon, le concert du nouvel an, ainsi que le traditionnel bal. Un grand merci pour ces excellents moments à la satisfaction des participants.
- Félicitations au groupe de Théâtre « Les Amis de Gimel » pour leur prestation de la pièce « Toc Toc »
- Le dimanche 22 janvier, le loto de l'Union des sociétés locales (USL)
- Du jeudi 2 au dimanche 5 février 2017, le Tournoi de football Indoor Juniors, avec un match aux cartes le jeudi soir
- Le dimanche 12 février, les votations. Encore merci aux scrutateurs.

### Événements à venir

- Le dimanche 12 mars 2017 : trophée du Marchairuz, organisé par le Ski-Club de Gimel.
- Le samedi 25 mars 2017 : le Carnaval de Gimel. Le dimanche 30 avril 2017 : les élections cantonales. Un important travail de saisie sera nécessaire, car toutes les listes modifiées pour le Grand Conseil devront être saisies informatiquement. Raison pour laquelle le bureau demande en renfort toutes les personnes intéressées à participer à cette journée.
- Depuis plus d'une législature, nous envoyons par mail des annexes à l'ordre du jour. Certains conseillers ne s'accrochent pas de cette pratique. Pour ceux qui le souhaitent, l'envoi par courrier postal peut être effectué. Demande à faire au bureau.

## 3. Préavis N° 12-2016 : « Plafond d'endettement 2016-2021 » - rapport de la commission des finances

Le président passe la parole à la commission des finances pour la lecture du rapport.

Extraits :

*« [...] Si pour la législature précédente, nous devions nous prononcer sur le plafond d'endettement et de celui du cautionnement, pour cette nouvelle législature, tout est regroupé sous le seul titre de plafond d'endettement.*



## Conseil communal de Gimel

*Après discussion sur le plan d'investissement pour la période 2016-2021, actuellement estimé à Fr. 10'697'000.00, le plafond d'endettement s'élève à Fr. 21'000'000.00 après amortissements hypothécaires sur 5 ans. »*

La parole n'est pas demandée par l'assemblée.

Le président relit les conclusions du préavis et le soumet au vote.

Le préavis 12-2016 est accepté à l'unanimité.

Philippe Rezzonico : remercie de la confiance témoignée.

#### **4. Préavis N° 01-2017 : « Règlement communal sur la distribution de l'eau (révision) »**

Le président passe la parole à la Municipalité pour la lecture du préavis.

Sylvie Judas lit les conclusions du préavis : *« En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :*

- *Vu le préavis No 01-2017 de la Municipalité*
- *Où le rapport de la Commission ad hoc*
- *Où le rapport de la Commission des finances*
- *Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour*

*Décide :*

- *D'approuver le règlement communal révisé relatif à la distribution de l'eau ainsi que son annexe qui en fait partie intégrante*
- *De déléguer à la Municipalité la compétence tarifaire, à savoir le taux ou le montant des taxes perçues en contrepartie de la distribution de l'eau fournie dans le cadre des obligations légales de la Commune.*

*Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 janvier 2017. »*

La commission suivante est nommée : Jean-Luc Bignens, Frédéric Debonneville, Sandra Delafontaine, Giuseppe Di Santo, Denis Humbert. Suppléant-e-s : Pauline Juillerat et Jean-Claude Magnin

La commission des finances est également chargée de l'étude de ce préavis.

#### **5. Préavis N° 02-2017 : « Vestiaires abris PC – Projet d'assainissement »**

Le président passe la parole à la Municipalité pour la lecture du préavis.

Anne-Laurence Berger lit les conclusions du préavis :



## Conseil communal de Gimel

« En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- Vu le préavis No 02-2017 de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission ad hoc
- Oui le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis
- De l'autoriser à prélever un montant de Fr. 246'000.- TTC déposé sur le compte bancaire No 1001.36 auprès de la Banque Raiffeisen. D'amortir ces travaux sur une période de 20 ans
- De prendre acte que ces travaux entraîneront des charges supplémentaires d'amortissement d'un montant estimé à Fr. 8'700.- après déduction du compte de réserve de Fr. 71'867.50.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 janvier 2017. »

Le Président informe que les observations peuvent également être adressées par écrit à la commission. Toutefois, si quelqu'un a déjà une remarque pour la commission, il peut s'exprimer maintenant.

Frédéric Debonneville : une étude au sujet de nouvelles salles de classes est actuellement en cours et la cantine est allégée de l'UAPE. Pourquoi ne pas regrouper l'étude des vestiaires dans les abris PC avec l'étude des salles de classes et une rénovation de la cantine ?

Sylvie Judas : il s'agit là de rénovation, réorganisation et non de création, lesdites douches sont existantes, il serait plus onéreux de les recréer dans la cantine. Dans ce projet on a associé le FC Gimel-Bière. La demande vient également de l'armée qui les utilise.

La commission suivante est nommée : Jean-François Jacot, Serge Kursner, Florian Magnin, Joëlle Rufenacht, Guillaume Saouli. Suppléantes : Amandine Coullard-Descos et Sandra Varonier-Mischler

La commission des finances est également chargée de l'étude de ce préavis.

### 6. Informations de la Municipalité

Laurent Guignard :

- Nouvel arrêt pour les petits bus scolaires sera créé à partir du 27 février 2017, au bas du quartier de la Bergère. S'arrêtera à la montée uniquement afin que les enfants n'aient pas à traverser la route.
- Rencontre avec Gimel-les-Cascades le week-end du 3 au 5 juin 2017, s'adresser à Mme Muriel Bignens si intérêt d'accueillir des gimelois.
- Nouvelle construction d'un collège à Gimel, quelques points décidés :
  - Emplacement : actuel centre des jeunes, triangle côté village du Marais 2
  - Le bâtiment sera en préfabriqué, le bois sera dans la mesure du possible mis en avant



## Conseil communal de Gimel

- Un toit plat végétalisé permettant ainsi une salle de sciences à ciel ouvert afin d'être en contact avec la nature. Avec une protection des bordures et un escalier permettant un accès vers l'extérieur.

Philippe Rezzonico : M. Martignier a rejoint le groupement forestier de la Saubrette : son bureau est actuellement à St-George et il s'occupe toujours de la Commune.

Philippe Reymond : Concernant le SDIS<sup>1</sup> Etraz-Région :

- Suite à la nouvelle organisation, le 1<sup>er</sup> rapport annuel s'est déroulé à Aubonne devant plus de 400 personnes, dont 310 sapeurs-pompiers,
- La Nouvelle organisation comporte 29 communes, qui vont de Marchissy à Montricher et de Dully à Allaman.
- Gimel, sous le commandement du Premier-lieutenant Jean-Marie Pasche, fait partie du détachement des premiers secours (DPS), également présent à Aubonne, Rolle et Bière.
- Autres communes également dotées d'une organisation de pompiers connues sous le nom de DAP.
- Formation : plus de 10'000 heures consacrées aux exercices et à la formation en général ainsi que 190 journées de cours suivis.
- Permanence DPS de week-end : 3 personnes de piquet chaque week-end ainsi qu'un officier de service responsable.
- L'ensemble des prestations de la DPS coûte Fr. 32.- par habitant.
- 2016 : interventions à 203 reprises, dont 18 sorties pour la caserne de Gimel.
- 29 et 30 avril 2016 : assemblée générale et concours annuel de la fondation des sapeurs-pompiers à Gimel, plus de 250 volontaires emmené par Jean-Luc Bignens ont permis le succès de cette manifestation. Léger bénéficie créé, donné au SDIS, qui a acheté une magnifique bannière.
- Remercie l'équipe des sapeurs-pompiers.

Sylvie Judas : l'apprenti de la Commune a arrêté son apprentissage avec effet au 31.12.2016.

### 7. Divers et propositions individuelles

Jean-Luc Bignens : demande des précisions concernant le goudronnage la route de Bauloz ainsi que la réfection de la Grand'Rue.

Sylvie Judas :

- Route de Bauloz : les offres sont arrivées, rendez-vous avec le bureau Sabert mercredi 14 février 2017 pour l'attribution du mandat. Les travaux débiteront dès que les beaux jours arriveront.
- Grande Rue : dossier terminé, sera déposé demain à la Municipalité puis transmis au canton afin d'avoir la décision finale pour les subventions.

Jean-Claude Magnin : a lu dans les journaux, qu'un théâtre va être déplacé de la Commune d'Yverdon à la Commune de Gimel. Problèmes au vu des places de parc disponibles et également du trottoir non-adapté.

---

<sup>1</sup> Service de défense contre l'incendie et de secours



## Conseil communal de Gimel

Sylvie Judas : l'emplacement prévu est une zone agricole à vocation équestre. S'agissant d'un endroit agricole, la Commune n'a aucune compétence pour délivrer une autorisation. Cependant, le Service du développement territorial (SDT) a refusé d'entrée en matière avec ce projet. Si toutefois ce projet est maintenu, il serait évidemment soumis à une mise à l'enquête public.

Denis Humbert : il faudrait malgré tout envisager la création d'un trottoir adéquat dans cette zone-là, au vu de la fréquentation de cette zone équestre par l'école de cirque, avec plus de 200 élèves.

Sylvie Judas : des aménagements ont été mis en place dans cette zone. D'après le service de la mobilité, suffisamment de places de parc ont été prévues à cet effet et la création d'un trottoir n'est pas la meilleure des solutions vu que la principale clientèle vient en voiture de l'extérieur et ce n'est pas prévu dans le plan d'endettement.

Pierre-Yves Correvon : demande des informations concernant la Place de la Vernette.

Sylvie Judas : la Municipalité a rédigé le règlement de construction du PGA. Rendez-vous avec le bureau d'urbanisme et le SDT le 20 février 2017, afin de présenter le projet.

La parole n'est plus demandée.

Les prochaines séances auront lieu les 28 mars, 3 mai et 22 juin 2017.

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 20h50.

Le Président

La secrétaire

Alain Bussard

Melissa Gonçalves